



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Faciliter l'accès au dispositif EEA pour les voyages en TGV et Intercités

Question écrite n° 5442

### Texte de la question

M. Mickaël Bouloux attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les manques du dispositif de tarification réduite pour les voyages en train nommé « élèves, étudiants et apprentis » (EEA). Ce dispositif permet aux jeunes d'acheter des billets de train à des prix réduits pour effectuer des trajets en TGV ou Intercités entre leur domicile et leur lieu de cours ou d'apprentissage. Alors que la précarité étudiante s'aggrave, les prix du train s'envolent, d'autant plus pour les jeunes qui subissent la modification des plafonds de prix de la Carte jeune. Malgré son potentiel, le dispositif EEA ne permet pas actuellement d'apporter une réponse satisfaisante au coût beaucoup trop élevé des transports pour les jeunes. L'existence même de ce dispositif est très mal connue par les jeunes, le Gouvernement n'en faisant pas la publicité, ce qui l'empêche de toucher le public visé. Les billets doivent être achetés par lot de 10 sur une période de 60 jours, ce qui est coûteux et offre peu de liberté d'organisation. Il serait pourtant plus efficace et économique de permettre un achat d'un aller-retour à la fois, sans limite de 60 jours, pour que chaque jeune puisse s'organiser en fonction de ses impératifs économiques et d'agenda. Il est également étonnant que le prix de ces billets ait augmenté d'environ 20 % depuis 2023 sur certains trajets, sans réelle justification. Pour acheter et modifier leurs billets EEA, les bénéficiaires sont contraints de se rendre en gare, la réservation et la gestion depuis l'application SNCF Connect étant impossibles, ce qui complique encore davantage la procédure. L'opacité du dispositif EEA participant à maintenir le niveau préoccupant de précarité des jeunes, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre rapidement pour faciliter l'accès au dispositif EEA et généraliser son utilisation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mickaël Bouloux](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5442

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 mars 2025](#), page 2018